

—
Apprendre & réussir,
ENSEMBLE.

saint
gab'
ENSEIGNEMENTS
FORMATIONS

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2021-2022

Vous trouverez tous les documents sur le site www.saint-gab.com :
Page d'accueil > rubrique « Saint Gab' Actus » > Espace Téléchargement – Rentrée 2021

RENTRÉE DES ELEVES, accueil de 9h00 à 10h15

➔ *Le Mercredi 1^{er} Septembre 2021* pour les élèves de :

- 6^{ème} et 4^{ème}
- Secondes professionnelles, générale et technologique
- 3^{ème} Prépa Métiers
- 1^{ère} Année de CAP Coiffure et esthétique
- ISFCT (Institut Supérieur de Formation des Cadres Territoriaux) – **10h00**

➔ *Le Jeudi 2 Septembre 2021* pour les élèves de :

- 5^{ème} et 3^{ème}
- Lycées professionnels
 - Premières et Terminales Professionnelles – CAP Esthétique et CAP Coiffure 2^{ème} année
- Lycée d'enseignement général et technologique
 - Premières et Terminales
- CAP Esthétique en 1 an (hors contrat)

➔ *Le jour de la rentrée les cours débutent à 10h30.*

RENTRÉE DES ETUDIANTS :

➔ *Le Jeudi 2 Septembre 2021*

- BTS 1^{ère} année : à **9h30** (CPI – SN – MECP – CI)
- BTS 2^{ème} année : à **8h30** (CPI – SN – MECP – CI)

RENTRÉE DES APPRENTIS :

➔ *Le Mercredi 1^{er} Septembre 2021*

- BTS CI1-CI2-MECP1-MECP2-CRSA1-MS1 et Licence Gestion des Organisations : à **9h00** salle **A108**
- CAP Coiffure 1^{ère} année : **accueil entre 9h et 10h15**

➔ *Le Jeudi 2 Septembre 2021*

- Term BAC PRO ECP+ Term BAC PRO MELEC + Term BAC PRO TU : à **9h00** salle **Gabriel DESHAYES**

➔ *Le Lundi 6 Septembre 2021* : BP Esthétique 1^{ère} année : à **10h00** Rive Droite

➔ *Le Mardi 7 Septembre 2021* : BP Coiffure 1^{ère} année : à **8h30** Rive Droite

➔ *Le Lundi 13 Septembre 2021*

- BP Coiffure et Esthétique 2^{ème} année : à **10h00** Rive Droite
- BTS CRSA et MS 2^{ème} année : à **8h30** (horaire à confirmer selon l'emploi du temps sur Net Yparéo)

Il n'y aura pas de transports scolaires pour les internes le jour de la rentrée.

Pour les demi-pensionnaires les transports scolaires seront assurés aux heures habituelles.

Attention !!

HORAIRES DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Les cours se déroulent du lundi au vendredi selon l'organisation suivante : (sauf apprentis, horaires spécifiques)

- **Début des cours :**
 - 10h00 le LUNDI
 - 08h30 les MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI à 8h30
- **Fin des cours :**
 - 17h40 tous les jours de la semaine
 - 12h35 pour le collège et les Secondes Générales et Technologiques,
 - 16h15 le vendredi et les jours de départ en vacances
- **Départ des cars :**
 - 17h50 tous les jours de la semaine sauf le vendredi pour les Demi-pensionnaires
 - 12h50 le mercredi
 - 16h15 le vendredi et les jours de départ en vacances (pour tous les élèves utilisateurs des transports en commun)

Un accueil est possible à partir de 8h00 tous les matins sauf le lundi, 9h00

CONDITIONS FINANCIERES



Les tarifs sont consultables sur le site www.saint-gab.com par ici : [Espace Téléchargement](#)

Le premier prélèvement sera effectué à partir du 8 septembre.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

⇒ *Carte d'identité scolaire ou carte d'étudiant ou carte d'apprenti*

Une carte d'identité scolaire "sans contact" sera remise à chaque élève et étudiant. Elle sera facturée au prix de 8€. Tout changement de régime ou modification de ligne de transport devra être signalé le plus rapidement aux secrétariats. En cas de perte ou de dégradation, la carte vous sera facturée pour renouvellement.

⇒ **Suivi scolaire :** Les notes et le cahier de texte sont accessibles par l'intermédiaire "d'Ecole Directe." Nous vous adresserons les modalités pour vous connecter au cours du mois de septembre.

⇒ **Pour toute Correspondance :** Ne pas oublier de MENTIONNER dans l'adresse le Nom et Prénom ainsi que la CLASSE exacte de votre fille ou de votre fils.

Adresse postale : SAINT GABRIEL – SAINT MICHEL
32 Rue du Calvaire
85290 SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE

POLE SANTE

Deux personnes animent le pôle santé en orientant leurs actions suivant 3 axes :

- Soigner
- Ecouter
- Prévenir

Le Pôle santé est animé par :

Madame LETARD Angélique – Infirmière : aletard@saint-gab.com

Madame CITEAU Morgane – Educatrice Santé : mciteau@saint-gab.com

Vous pouvez joindre le pôle santé le lundi de 9h30 à 18h30, le mardi et le jeudi de 08h00 à 18h30, le mercredi et le vendredi de 08h00 à 16h00 Tél : 02.51.64.78.75 (ligne directe) ;

VACCINATION



L'extension de la campagne de vaccination permet désormais d'envisager un retour à un fonctionnement habituel des écoles et des établissements à l'automne. L'ouverture, à partir du 15 juin 2021, de la vaccination aux 12-18 ans va constituer à cet égard une étape importante. L'Education nationale, s'appuyant sur son cœur de métier, doit y participer en sensibilisant les élèves à l'intérêt de la vaccination.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les informations relatives à l'organisation, aux horaires, aux tarifs, seront données aux élèves, au cours de la première semaine scolaire.

Les informations et les horaires de transport sont disponibles ici : [« La Vie à Saint Gab' – Transports »](#).

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec monsieur Charles Gosselin : cgosselin@saint-gab.com

AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE

Nous réalisons fréquemment des photos d'élèves dans le cadre des activités pédagogiques et certaines sont publiées sur divers supports : plaquettes, site internet, réseaux sociaux, journaux... L'utilisation de l'image de votre enfant reste soumise à autorisation des parents.

AUTORISATION DE SORTIES – TEMPS DE PERMANENCE – AUTORISATION FUMER (à compléter uniquement pour les lycéens)

Le document est à compléter et à retourner pour le 6 septembre 2021 auprès des responsables éducatifs :

[Autorisation de sortie](#)

Vous trouverez via le lien les numéros des personnes à contacter selon les services ainsi que les dates de vacances : [MEMO](#)

RÈGLEMENT INTERIEUR, CHARTE DE L'ENTITÉ ET CHARTE INFORMATIQUE

Ces documents sont consultables par ici : [Espace Téléchargement](#)

Pour les iPad, merci de bien vouloir se reporter aux 3 documents (charte, guide, info mise en place de l'iPad) : [Cliquez ici](#)

La charte d'utilisation des iPads sera remise aux élèves de secondes, du LP et du LGT à la rentrée.

COLLECTE DES DONNÉES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES

Nous collectons un certain nombre de données nécessaires dans le cadre de la scolarité au sein de l'établissement. Ces données ne sont utilisées que pour le traitement et le suivi de la scolarité de votre enfant au sein de l'établissement. Les applicatifs utilisés et le traitement en interne répondent aux préconisations du règlement général de la protection des données.

BOURSES

Les familles d'élèves boursiers déjà bénéficiaires d'une bourse ont dû se préoccuper auprès de l'Etablissement que leur enfant vient de quitter, de faire transférer le dossier à Saint Gabriel - Saint Michel.

Les familles des nouveaux boursiers doivent nous adresser la notification d'attribution, si ce n'est déjà fait.

Pour le Collège, les informations relatives vous seront communiquées par le Secrétariat au début du mois de Septembre.

Pour le Lycée, deux campagnes sont organisées : du 17 mai au 6 juillet et du 2 septembre au 21 octobre.

La correspondance relative aux bourses **est à adresser à irolland@saint-gab.com** .

Pour l'Enseignement Supérieur, les étudiants boursiers doivent transmettre par mail la notification d'attribution de bourses à Mme Muriel MINAUD : mminaud@saint-gab.com afin de provoquer la mise en paiement.

Les étudiants peuvent déposer un dossier social étudiant (DSE) en Janvier, sur www.messervices.etudiant.gouv.fr

Les apprentis ne sont pas éligibles aux bourses.

Les formations hors contrat ne sont pas éligibles aux bourses.

ATTESTATION DE SCOLARITÉ

Le certificat de scolarité, sera à disposition des familles sur Ecole Directe (Documents) dans la semaine qui suit la rentrée. Vous pourrez à tout moment le télécharger pour vos demandes auprès des administrations.

ASSURANCES

Une assurance scolaire et extra-scolaire est contractée par l'établissement pour tous les élèves et étudiants et apprentis, cf flyer sur le site : [Cliquez ici](#)

Vous n'avez pas à fournir d'attestation personnelle.

INTERNAT COLLÈGE – LYCÉES

- Tous les élèves INTERNES doivent se munir de draps, de couvertures (ou de couette et sa housse) d'un traversin (90) ou d'un oreiller, d'un drap housse (lit de 200 x 90), **d'un protège matelas (de préférence imperméable)**, les sacs de couchage ne sont pas autorisés.
- 2 ou 3 cintres, une paire de chaussons, un sac pour le linge sale, **1 cadenas de sécurité**.
- **Argent de poche et objets de valeur** : Par mesure de sécurité, ils doivent être déposés auprès du Responsable éducatif du niveau de votre enfant (en collège).

RÉSIDENCES ÉTUDIANTS

Pour les étudiants ayant réservé un logement dans les résidences, les états des lieux d'entrée se dérouleront **sur rendez-vous, le lundi 30 Août de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**

FOURNITURES SCOLAIRES

COLLEGE :

Pour les élèves du Collège – voir Site : scoleo.fr. (Possibilité de commander en ligne –tarifs négociés)

Listes disponibles ici : [Fournitures Collège](#).

La blouse pour les travaux de laboratoire est prêtée par l'établissement.

LES LIVRES SCOLAIRES SERONT REMIS AUX ÉLÈVES LE JOUR DE LA RENTRÉE (tout livre égaré ou détérioré sera facturé à la famille). Pour les étudiants, les livres seront facturés sur la facture annuelle de novembre.

LYCÉES :

Chaque élève devra se munir des fournitures scolaires de base habituelles nécessaires pour commencer l'année.

Au cours de la première semaine, les professeurs informeront par matière d'enseignement, les fournitures spécifiques qui pourront être demandées. Une tenue de sport avec chaussures "running" et une blouse pour les TP en labos sont nécessaires.

L'achat d'une calculatrice « Lycée » n'est pas nécessaire en 2GT. Dans l'attente des modalités de passage de l'examen du baccalauréat sur ce point, la calculatrice « collège » des élèves est suffisante.

Pour les élèves de 1^{ère} et Tle et ayant choisis une spé Maths ou Sciences Physiques, ainsi que les élèves de STI2D, l'achat d'une calculatrice est souhaité.

ÉQUIPEMENT DES ÉLÈVES EN LYCÉES PROFESSIONNELS

Feuille de routes (tenue vestimentaire, matériel, dates de stages) disponibles sur le site : [Cliquez ici](#).

ASSOCIATION SPORTIVE U.G.S.E.L – E.P.S COLLÈGE ET LYCÉES

Pour la pratique d'activité sportive dans le cadre de l'UGSEL, une autorisation parentale est obligatoirement demandée en cas de déplacement.

Si votre enfant est dispensé de sport, pour une période donnée ou pour l'année scolaire, merci de fournir un certificat médical.

ANIMATION PASTORALE

L'équipe d'animation pastorale se tient à la disposition des élèves et de leurs parents pour toute demande personnelle (accompagnement, démarche vers un sacrement).

L'équipe fait appel aux parents d'élèves qui accepteraient d'accompagner un groupe de jeunes, dans leur réflexion sur la foi ou dans les différentes activités proposées.

Téléchargez les docs Pastorale Collège et Lycée : [Cliquez ici](#).

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour adhérer à l'APEL Saint Gab', vous devez remplir le bulletin d'adhésion ici : [APEL Saint Gab'](#)

2 possibilités :

- via le [formulaire HelloAsso](#) avec paiement en ligne
- via le [formulaire papier](#) à imprimer et à nous remettre à la rentrée.